



GARAGE HUGONENC

BY FIGEAC PNEUS

GARAGE HUGONENC

67 RUE DU GRIMAL

46100 FIGEAC

Tel : +33 5 65 34 64 64

Port. : +33 6 32 04 10 18

figeacpneuseurotyre@orange.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR37502658826

N° SIRET : 50265882600032

LE FOURNIL ASSIER

350 ROUTE DE GALLIOT DE GENOUILLAC

46320 ASSIER

Port. : +33 6 03 76 66 95

FACTURE N° 25-07-3690

Le lundi 7 juillet 2025

VEHICULE CLIENT

MARQUE	MODELE	IMMATRICULATION	KILOMETRAGE
PEUGEOT	PARTNER	AC-149-JT	207009

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	% Rem	TVA	Montant HT	Montant TTC
1756514CTA...	175/65R14C 90/88T RKN A/S VAN ARGOS	2,00	95,8333 €	0,00	20,00	191,67 €	230,00 €
MONTJT	MONTAGE+VALVE+EQUILIBRAGE JANTE TOLE	2,00	15,0000 €	0,00	20,00	30,00 €	36,00 €
624321800	KIT EMBRAYAGE	1,00	275,0000 €	0,00	20,00	275,00 €	330,00 €
20034710B	GUIDE DE BUTEE D'EMBRAYAGE	1,00	25,8333 €	0,00	20,00	25,83 €	31,00 €
MOT1	MAIN D OEUVRE T1	5,00	56,6667 €	0,00	20,00	283,33 €	340,00 €
DR5001	ROTULE DE DIR. AVG	1,00	13,3333 €	0,00	20,00	13,33 €	16,00 €
MOT1	MAIN D OEUVRE T1	0,50	56,6667 €	0,00	20,00	28,33 €	34,00 €
	FOURNITURES ATELIER (NETTOYANT FREIN, DEGRIPPANT, PAPIER ETC...)	1,00	4,9167 €	0,00	20,00	4,92 €	5,90 €
DECHETS	PARTICIP. RECYCL. DECHETS LEGER	1,00	2,9167 €	0,00	20,00	2,92 €	3,50 €
TRAINAV	CONTROLE ET REGLAGE GEOMETRIE TRAIN AV	1,00	58,3333 €	0,00	20,00	58,33 €	70,00 €

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 1 096,40 € à payer le :
07/07/2025 (paiement comptant).

Total HT	913,67 €
TVA (20 %)	182,73 €
Total TTC	1 096,40 €

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.